



Syndicat Mixte
des 3 vallées

Madame BORJA CHRISTIANE
AU VILLAGE
32300 SAINT-ELIX-THEUX

Service : assainissement non collectif
Objet : Rapport de visite – contrôle de fonctionnement
Date : 16 avril 2021
N° dossier : 7917 (à rappeler dans toute correspondance)

Madame BORJA,

Un agent du Syndicat s'est rendu le 09/07/2020 à votre immeuble situé au lieu-dit "AU VILLAGE" sur la commune de SAINT-ELIX-THEUX. Il a procédé à l'expertise de votre unité d'assainissement non collectif ; il a notamment vérifié le fonctionnement des divers ouvrages recensés et s'est assuré que l'entretien que vous apportez à ces ouvrages est suffisant pour assurer une épuration optimale des eaux usées domestiques.

Je vous transmets par conséquent le rapport de visite qui doit réglementairement vous être remis au terme de cette expertise. Je vous conseille vivement de prendre connaissance de ce document et de le conserver soigneusement : il vous sera réclamé en cas de vente de l'immeuble concerné.

Les conclusions du Service Public d'Assainissement Non Collectif sont les suivantes :

- **L'arrêté du 27 avril 2012 (NOR : DEVL1205609A), applicable au 1er juillet 2012, a introduit de nouvelles modalités d'évaluation des installations d'assainissement non collectif. Ce texte implique que toute possibilité de contact direct avec des eaux usées à l'intérieur ou hors de la parcelle constitue un défaut de sécurité sanitaire.**
- **Par conséquent, votre installation est désormais classée parmi les installations qui devront faire l'objet d'une remise aux normes dans un délai de 4 ans à compter du 09/07/2020.**
- **Un dossier de rénovation de l'unité d'assainissement sera déposé au Syndicat avant cette échéance.**
- **Les travaux ne pourront connaître un début d'exécution qu'après validation par le Syndicat du projet d'assainissement qui lui a été soumis. Par ailleurs, vous devrez régulièrement informer le Syndicat de l'état d'avancement des travaux : les agents devront être en mesure de vérifier la conformité de l'unité d'assainissement avant son remblaiement définitif.**
- **En cas de vente de tout ou partie de l'immeuble, l'acquéreur devra faire procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de l'acte de vente ; les travaux en question sont décrits dans les commentaires contrôleur du rapport de visite.**
- **Votre ouvrage de prétraitement (fosse septique) est inaccessible et ne fait pas l'objet d'un entretien suffisant. Vous voudrez bien procéder, dans les plus brefs délais, à la vidange de cet ouvrage ; pour ce faire, vous ferez appel à une entreprise agréée par le Préfet qui vous remettra le document réglementaire qui mentionnera le volume et le lieu de traitement des matières vidangées.**
- **Nous vous recommandons de faire procéder régulièrement à l'analyse de l'eau du puits que vous employez à des fins domestiques. Vous vous assurerez ainsi que l'eau n'est pas contaminée par les eaux usées.**
- **Par ailleurs, nous vous invitons à déclarer ce prélèvement d'eau en mairie, conformément à l'article L. 2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales : un formulaire dédié vous sera alors remis. Les autorités sanitaires seront alors en mesure de procéder à la sécurisation de ce point de prélèvement.**

Mes agents se tiennent à votre disposition afin de vous apporter toute information nécessaire à la bonne compréhension de votre dossier et notre mission réglementaire.

Je vous prie d'agréer, Madame BORJA, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président
Etienne SAVARY

Informations générales

Dossier numéro : 7917

Date du contrôle	09/07/2020	Origine du contrôle	Courrier	Date d'avis de passage :			
Habitation	Adresse	AU VILLAGE					
	Bât.		Appart.		Esc.		Etg.
	CP	32300		BP			
	Commune	SAINT-ELIX-THEUX		Complément ville			
	Référence cadastrale			ZH 35			
Propriétaire	Type						
	Date de début			Date de fin			
	Civilité, Nom, prénom			Madame BORJA CHRISTIANE			
	Adresse	AU VILLAGE					
	Bât.		Appart.		Esc.		Etg.
	Code postal	32300		Boîte postale			
	Commune	SAINT-ELIX-THEUX		Complément ville			
	Téléphone(s)	05 62 67 04 08					
	Fax			Mail			
	Payeur équivalent redevance				<input type="checkbox"/>		
Occupant de l'immeuble <i>(si différent du propriétaire)</i>	Civilité, Nom, prénom			Madame BORJA CHRISTIANE			
	Téléphone(s)	05 62 67 04 08					
	Fax			Mail			
	Remarque						

Données générales du contrôle de bon fonctionnement

Demandeur (si différent du propriétaire)	
Personne(s) rencontrée(s)	propriétaire
Observations	

Caractéristiques de l'habitation

Année de construction du logement : Date de réalisation de la filière ANC : 1964	Type : Résidence principale	Consommation d'eau annuelle :	m ³
Nombre de Chambres : 3 Nombre de pièce(s) principale(s) : 4	Nombre d'occupants : 1 Nombre Equivalent Habitant : 4		

Modifications depuis le dernier contrôle

<ul style="list-style-type: none"> Aucune modification <input checked="" type="checkbox"/> Modification(s) constatée(s) de la filière ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précisions : <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (bypass, transformation de certains équipements,...) Précisions : 	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ? Précisions : 	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Modification de l'aménagement du terrain ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage <input type="checkbox"/> Autres, précisions : 	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Caractéristiques de l'installation

Eléments composant l'installation	
Filières traditionnelles <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement	Filières agréées <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Microstation <input type="checkbox"/> Filtre planté
<input type="checkbox"/> Regard de collecte <input checked="" type="checkbox"/> Regard de visite <input type="checkbox"/> Toilette sèche <input type="checkbox"/> Poste de relevage	
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel) : <input checked="" type="checkbox"/>	
Commentaires généraux : Installation comprenant une fosse septique de 1000 litres et un rejet direct des eaux ménagères. Les rejets sont collectés avec une partie des eaux pluviales par une conduite ponctuée de regards de visite vers un puisard à ciel ouvert, recouvert par un grillage et bâti en blocs montés en quinconce.	

Description de l'évacuation	
<ul style="list-style-type: none"> Destination des eaux pluviales : Infiltration sur la parcelle <ul style="list-style-type: none"> o Commentaires : Origine des effluents : Eaux vannes + Eaux ménagères <ul style="list-style-type: none"> o Commentaires : 	

La collecte des eaux usées	
<ul style="list-style-type: none"> Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? <ul style="list-style-type: none"> o Commentaires : L'écoulement se fait-il correctement ? Présence d'odeurs ? <ul style="list-style-type: none"> o Si oui, citer leur localisation : Présence d'un siphon disconnecteur ? 	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

Regard de visite :

<ul style="list-style-type: none"> Le regard est-il accessible ? Présence t'il des signes d'altération ? Le regard est-il affleurant ? Dépôts de matière en fond de regard ? Présence odeurs ? Stagnation constante d'eaux dans le regard ? Écoulement au sein du regard correct ? Commentaires sur le regard de visite : Regard (1) 	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
---	--

Regard de visite :

<ul style="list-style-type: none"> Le regard est-il accessible ? Présence t'il des signes d'altération ? 	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
--	--

• Le regard est-il affleurant ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Dépôts de matière en fond de regard ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Présence odeurs ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Stagnation constante d'eaux dans le regard ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Ecoulement au sein du regard correct ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Commentaires sur le regard de visite : Regard (2)	

Le prétraitement

• Type de prétraitement : Fosse septique volume : 1 m3	
• Dimensionnement adapté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ?
• Equipement(s) de prétraitement existant(s) <input type="checkbox"/> Bac à graisse <input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) <input type="checkbox"/> Préfiltre <input checked="" type="checkbox"/> Vidanges effectuées	
• Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
• Ouvrage accessible ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Tampon accessible ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Dégradation(s) constatée(s) ? (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) Si oui, préciser :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Etat de corrosion :	
• Présence d'odeurs ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitement se fait-il correctement ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Installation d'épuration biologique :	
- Equipements électromécaniques en état de marche ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
- Taux d'accumulation des boues ? %	
• Commentaires sur le prétraitement : Ouvrage recouvert de terre	

Vidange du prétraitement	
• Date de la dernière vidange : Fréquence :	
• Justificatif de vidange disponible ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Volume vidangé ? m ³	
• Vidange effectuée par le particulier : <input type="checkbox"/> Vidange effectuée par un agriculteur : <input type="checkbox"/>	
• Nom/Raison sociale du vidangeur :	
• Destination des matières de vidange :	
• Commentaires sur la vidange : Vidange non connue.	

Ventilation	
• Type de ventilation ? Absence de ventilation	
• Fonctionnement correct de la ventilation ? o Si non, préciser :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Diamètre de la ventilation : mm	
• Remontée au faîtage ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Commentaires sur la ventilation :	

Filière de traitement

• Type de traitement : Absence de système de traitement	
• surface : m ² Longueur : m (ml) Largeur : m	
• Présence de : Regard de répartition : <input type="checkbox"/> Regard de bouclage : <input type="checkbox"/> Regard de contrôle : <input type="checkbox"/>	
• Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? o Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Commentaires sur le traitement :	

Rejet des effluents

Descriptif

Type de rejet : Milieu superficiel

Nature des eaux rejetées : Eaux prétraitées + eaux brutes

Si rejet vers le milieu superficiel

- Nature de l'exutoire : Puisard
- Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu superficiel ?
- Etat de l'exutoire (stagnation d'effluents, odeurs, dépôts, ...) ?
- Le cas échéant, résultat des analyses effectuées ?

Commentaires sur le rejet en milieu superficiel : Rejet puisard à ciel ouvert.

AVIS TECHNIQUES

Remarques de l'utilisateur	
----------------------------	--

Service de contrôle	
Nom du service	Syndicat Mixte des 3 Vallées
Adresse	1 PLACE CARNOT CP : 32260 Commune : SEISSAN
Téléphone	05 62 05 99 64

Proposition d'avis du contrôleur	Défavorable
----------------------------------	-------------

Commentaires : Installation incomplète (absence de traitement) et donc non conforme, présentant un risque de contact avec des eaux usées non traitées.

Procédure de remise aux normes :

- Mise en oeuvre préalable d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif réalisée par un bureau d'étude (articles 11 et 12 de l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5).
- L'intégralité de la filière d'assainissement non collectif devra être créée, après vidange puis dépose ou remblaiement des ouvrages existants.
- Les ouvrages susceptibles d'être mis en place sont listés sur le site <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/agrement-des-dispositifs-de-traitement-r92.html>.

Date : 01/10/2020 - Nom et signature du contrôleur : DELSOL

Fonctionnement et impact du dispositif	
--	--

Zone à enjeux sanitaires : Non Installation : Présente Défaut de structure : Défaut de sécurité sanitaire Danger pour la santé des personnes (article 4 cas a) * Travaux obligatoires sous 4 ans * Travaux dans un délai de 1 an si vente Dysfonctionnement : Installation incomplète Article 4 cas c) : Travaux dans un délai de 1 an si vente Entretien / Usure : Défaut d'entretien Fosse non accessible	Zone à enjeux environnementaux : Non
---	---

Conclusion : Non conforme

Commentaires : L'arrêté du 27 avril 2012 (NOR: DEVL1205609A), applicable au 1er juillet 2012, a introduit de nouvelles modalités d'évaluation des installations d'assainissement non collectif. Ce texte implique que toute possibilité de contact direct avec des eaux usées à l'intérieur ou hors de la parcelle constitue un défaut de sécurité sanitaire.

Par conséquent, votre installation est désormais classée parmi les installations qui devront faire l'objet d'une remise aux normes dans un délai de 4 ans à compter du 09/07/2020.

Un dossier de rénovation de l'unité d'assainissement sera déposé au Syndicat avant cette échéance.

Les travaux ne pourront connaître un début d'exécution qu'après validation par le Syndicat du projet d'assainissement qui lui a été soumis. Par ailleurs, vous devrez régulièrement informer le Syndicat de l'état d'avancement des travaux : les agents devront être en mesure de vérifier la conformité de l'unité d'assainissement avant son remblaiement définitif.

En cas de vente de tout ou partie de l'immeuble, l'acquéreur devra faire procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de l'acte de vente ; les travaux en question sont décrits dans les commentaires du rapport de visite.

Votre ouvrage de prétraitement (fosse septique) est inaccessible et ne fait pas l'objet d'un entretien suffisant. Vous voudrez bien procéder, dans les plus brefs délais, à la vidange de cet ouvrage ; pour ce faire, vous ferez appel à une entreprise agréée par le Préfet qui vous remettra le document réglementaire qui mentionnera le volume et le lieu de traitement des matières vidangées.

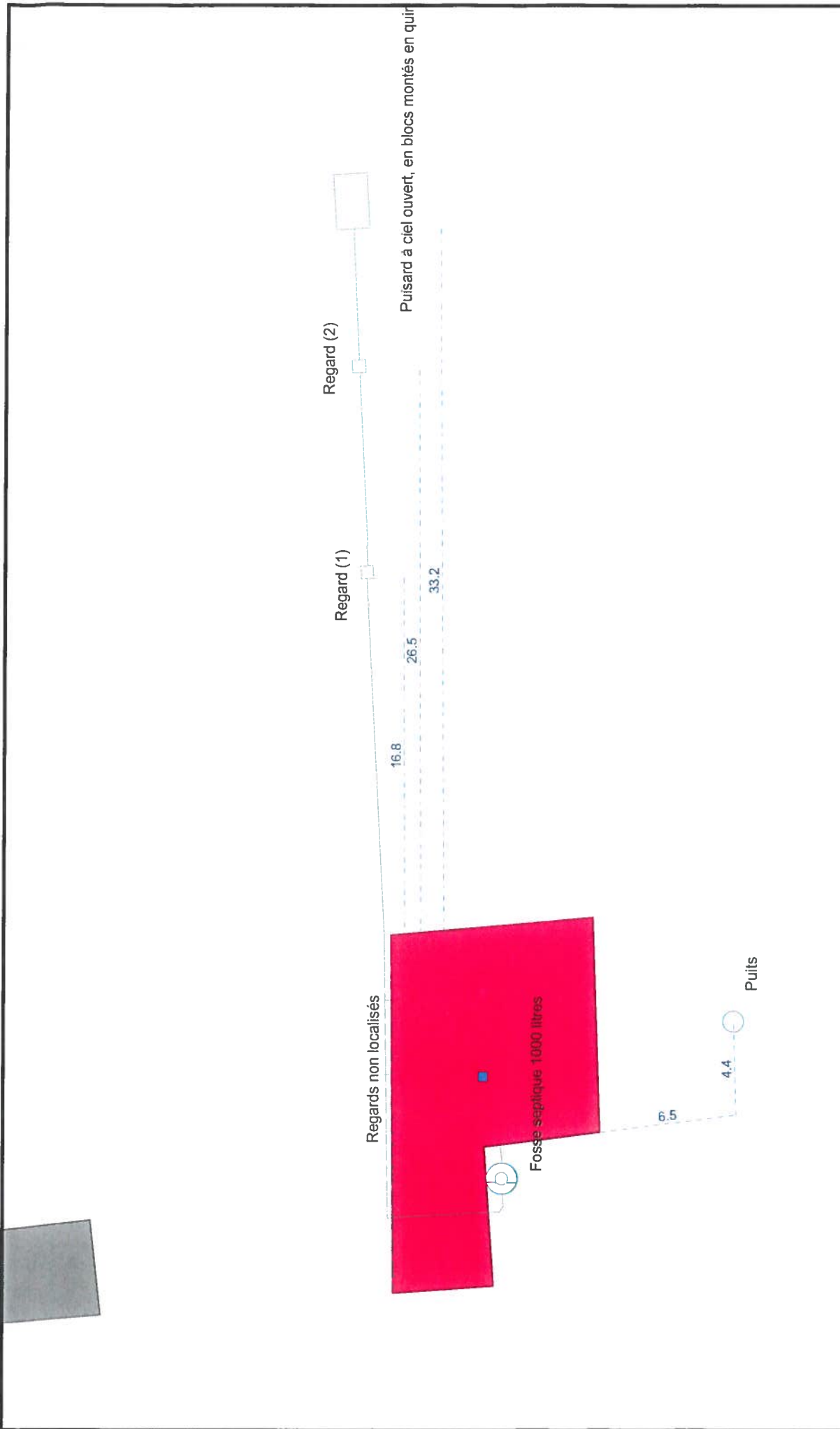
Nous vous recommandons de faire procéder régulièrement à l'analyse de l'eau du puits que vous employez à des fins domestiques. Vous vous assurerez ainsi que l'eau n'est pas contaminée par les eaux usées.

Par ailleurs, nous vous invitons à déclarer ce prélèvement d'eau en mairie, conformément à l'article L. 2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales : un formulaire dédié vous sera alors remis. Les autorités sanitaires seront alors en mesure de procéder à la sécurisation de ce point de prélèvement.

Date : 08/10/2020

nom et signature du responsable du service en charge du contrôle : GRENARD





BORJA CHRISTIANE
 AU VILLAGE 32300 SAINT ELIX THEUX

7917.

Echelle : 1/250

Réalisé par : RD

Imprimé le 17/11/2020

